



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Lutry  
séance du 22 juin 2026  
Présidence de Mme Charlotte Mathis

Préavis n° 1346/2026 Rapport sur les comptes de l'exercice 2025

### LE CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

- vu le préavis municipal N° 1346 / 2026 de la Municipalité sur les comptes communaux ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;

#### décide

- I. d'accepter la dissolution d'une partie du « fonds d'égalisation de la péréquation », soit CHF 1'060'000.- afin de réaffecter ce montant au compte « Capital – report des excédents ».
- II. d'approuver tels que présentés les comptes de l'exercice 2025 :
  - 1) de la Bourse communale
  - 2) des Services Industriels

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2026.

### BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Le Secrétaire suppléant

Charlotte Mathis

Jean-François Chapuisat

